

MANTES-LA-VILLE

Concilier constructions neuves et préservation du centre ancien

Mantes-la-Ville (Yvelines) s'apprête à construire 80 logements (6350 m² Shon), d'ici à fin 2010, tout en mettant en valeur son centre historique et en rehaussant son attractivité. L'idée en revient, au moins en partie, au cabinet d'architecte-urbaniste Vong DC. Le groupement que ce dernier forme avec Meunier Habitat – et dont il est le mandataire – a remporté le concours architectes-promoteurs lancé par la ville.

Sentes et venelles

Pour Julie Howard, responsable du projet, Vong DC doit son succès à sa proposition de préserver le caractère médiéval de l'ancien village: «Contre l'étalement urbain, nous avons privilégié des maisons urbaines (R+2+combles) avec une superposition des logements sur un seul niveau ou en duplex, avec jardin ou terrasse et accès privé. L'espace ainsi dégagé au sol sera ouvert au public». Sur 80 logements, 52 seront proposés en maisons de ville et 28 en collectif. Des sentes et des venelles, réservées aux piétons et aux cyclistes, relieront les rues existantes et permettront de sillonner le nouvel îlot des Plaisances. Elles conserveront au quartier son aspect de



ARCHITECTE: VONG DC

Dans ce programme immobilier, l'accent est mis sur le développement durable, la haute qualité environnementale et l'aménagement paysager.

village avec, au centre, la place de la Ferme du Vigneron, l'église et la place du marché. Les voitures seront reléguées dans un parking souterrain.

Choix des matériaux

Le projet met également l'accent sur le développement durable et la haute qualité environnementale des futures constructions. Celle-ci sera assurée davantage par le choix des matériaux (bois,

Pierre), l'exposition des logements et leur conception même que par des techniques sophistiquées. Les études sont encore en cours. Enfin, un soin particulier sera porté à l'aménagement paysager confié à RB et Cie (Florence Robert et Frédéric Bœuf), qui tirera profit de la végétation naturelle de la friche par la plantation d'arbres jeunes mais d'essences pérennes, telles que hêtres ou chênes.

VERONIQUE DE JACQUELOT ■

LE MONITEUR

DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BÂTIMENT



« Le développement durable est le pivot de notre stratégie »

p. 10

Entretien avec Georges Dao,
P-DG du groupe Cari

CHARTRES

Des ouvrages en réseau pour dompter la pente

p. 28

RECYCLAGE

TPE valorise les déblais de chantiers p. 46



LISBONNE

Des immeubles de bureaux bien enveloppés

p. 32

MANTES-LA-VILLE

Concilier constructions neuves et préservation du centre ancien

Mantes-la-Ville (Yvelines) s'apprête à construire 80 logements (6350 m² Shon), d'ici à fin 2010, tout en mettant en valeur son centre historique et en rehaussant son attractivité. L'idée en revient, au moins en partie, au cabinet d'architecte-urbaniste Vong DC. Le groupement que ce dernier forme avec Meunier Habitat – et dont il est le mandataire – a remporté le concours architectes-promoteurs lancé par la ville.

Sentes et venelles

Pour Julie Howard, responsable du projet, Vong DC doit son succès à sa proposition de préserver le caractère médiéval de l'ancien village : « Contre l'étalement urbain, nous avons privilégié des maisons urbaines (R+2+combles) avec une superposition des logements sur un seul niveau ou en duplex, avec jardin ou terrasse et accès privé. L'espace ainsi dégagé au sol sera ouvert au public ». Sur 80 logements, 52 seront proposés en maisons de ville et 28 en collectif.

Des sentes et des venelles, réservées aux piétons et aux cyclistes, relieront les rues existantes et permettront de sillonner le nouvel îlot des Plaisances. Elles conserveront au quartier son aspect de



Dans ce programme immobilier, l'accent est mis sur le développement durable, la haute qualité environnementale et l'aménagement paysager.

village avec, au centre, la place de la Ferme du Vigneron, l'église et la place du marché. Les voitures seront reléguées dans un parking souterrain.

Choix des matériaux

Le projet met également l'accent sur le développement durable et la haute qualité environnementale des futures constructions. Celle-ci sera assurée davantage par le choix des matériaux (bois,

Pierre), l'exposition des logements et leur conception même que par des techniques sophistiquées. Les études sont encore en cours. Enfin, un soin particulier sera porté à l'aménagement paysager confié à RB et Cie (Florence Robert et Frédéric Boeuf), qui tirera profit de la végétation naturelle de la friche par la plantation d'arbres jeunes mais d'essences pérennes, telles que hêtres ou chênes.

VÉRONIQUE DE JACQUELOT ■

MANDRES-LES-ROSES

Perce-Neige ouvre son premier établissement pour autistes adultes

Perce-Neige ouvre sa première maison d'accueil spécialisée (MAS) pour autistes adultes à Mandres-les-Roses (Val-de-Marne). Mise en service progressivement depuis la fin mai, elle devrait fonctionner pleinement en septembre. L'établissement comprend cinq pavillons d'hébergement et un bâtiment central, inspirés de l'architecture briarde, reliés entre eux par des passerelles vitrées accessibles au seul personnel. Chaque pavillon regroupe six chambres avec une salle d'eau (22 m²),

une salle de séjour et une salle pour la balnéothérapie. Les fenêtres ne s'ouvrent pas et le vitrage – du stadipe – est particulièrement résistant. « Tout ce qui a pu être intégré l'a été », explique l'architecte Gilbert Picquenard. Le choix s'est porté sur des douches italiennes et les lavabos sont intégrés. Les prises électriques sont sécurisées et le chauffage s'effectue par le sol pour éviter les risques d'arrachement. « Des détecteurs ont été installés partout », ajoute-t-il. On en compte un par pièce, relié au poste de garde.

Le grand bâtiment central accueille les bureaux, la sécurité, le restaurant et la cuisine. Toutes les activités s'y déroulant, on y trouve une salle de sport, une salle de relaxation, un espace balnéo avec piscine...

FRANCIS GOUGE ■

Fiche technique

- **Maître d'ouvrage** : Perce-Neige.
- **Maître d'œuvre** : Gilbert Picquenard.
- **BET** : Abex (électricité), TBS (plomberie-chauffage).
- **Entreprise générale** : Ballestrero.
- **Coût** : 7,4 M€ TTC (dont 822 300 euros de subvention de la région).

PARIS

FEU VERT DU CONSEIL D'ETAT À LA RESTRUCTURATION DE L'HÔPITAL NECKER

Le Conseil d'Etat a annulé l'ordonnance du tribunal administratif de Paris suspendant les permis de démolir et de construire relatifs à la reconstruction de l'hôpital Necker (XV^e). Selon la directrice de l'hôpital, le premier coup de pioche pourrait être donné début 2009.

YVELINES

4,8 MILLIONS D'EUROS POUR LE LOGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

Le conseil général a fixé le montant du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées à 4,8 millions d'euros pour l'année 2008. Les actions entreprises concernent la réhabilitation de l'habitat privé avec le Pacte Arim, l'aide à la création de logements locatifs privés très sociaux ; la lutte contre l'habitat insalubre...

PARIS

LA SEMAVIP ET LA SEMAEST RÉCOMPENSÉES

Deux SEM d'aménagement de la Ville de Paris, la Semavip et la Semaest, viennent de recevoir le label Discerno, décerné par le CEEP, l'association européenne représentant les entreprises publiques européennes. Ce label désigne la prise en compte par les entreprises des préoccupations sociales et environnementales dans leurs activités. Les deux SEM font partie des 36 entreprises européennes dont 10 françaises distinguées par le jury.

PRÉCISION

PANTIN : RESTRUCTURATION DES GRANDS MOULINS

Le groupe Iosis intervient sur le projet des Grands Moulins de Pantin (« Le Moniteur » du 25 juillet, page 16), dans le cadre d'une mission d'AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) HQE.

MOUVEMENTS

PASCAL BERTEAUD, directeur général des établissements publics chargés de l'aménagement de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, EpaMarne et EpaFrance. 43 ans, X-Ponts, il était, depuis 2002, directeur de l'eau au ministère de l'Écologie et du Développement durable.